

Partenariat Université Office de l'Environnement- Chambre de Commerce et d'Industrie 2B

I Raggiugli di l'Università

N° 123
Juillet 2008



Les enjeux du partenariat

L'Université de Corse, l'Office de l'Environnement et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Corse ont officialisé le jeudi 17 juillet, au Palazzu Naziunale, la volonté de mettre en œuvre un partenariat d'importance stratégique en vue de répondre ensemble aux appels à projets européens, en particulier dans le cadre du programme ITALIE-FRANCE MARITIME (projets stratégiques).



Le constat de départ opéré par ces trois acteurs est simple : la Corse a jusqu'à présent davantage joué un rôle de faire valoir ou de force d'appoint pour la mise en œuvre de programmes européens transfrontaliers comme INTERREG. L'idée de ce partenariat consiste précisément à renverser la logique et à se présenter face aux partenaires des régions de Ligurie, Toscane et Sardaigne comme une véritable force de proposition et de projet. Ce partenariat s'appuiera sur des engagements forts et lisibles.

Les théories retenues par l'appel d'offre Maritimo

Ainsi, les trois partenaires s'engagent à répondre ensemble à l'appel à projet FRANCE-ITALIE MARITIME, tout en affirmant une ouverture de principe à l'idée d'associer d'autres forces du territoire insulaire.

Ils se sont également mis d'accord pour œuvrer autour de sept thématiques :

- > Risques Majeurs
- > Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée
- > Dynamiques des Territoires et Développement Durable
- > Identités et Cultures : les processus de patrimonialisation
- > Énergies Renouvelables
- > Ressources Naturelles
- > Technologies de l'Information et de la Communication

Constitution d'un comité de pilotage

D'ores et déjà, un comité de pilotage composé de Mrs Philippe Albertini, Directeur Général de la CCI 2B, Charles Pasqualini, Directeur Adjoint de l'Office de l'Environnement et Paul-Marie Romani, Professeur de Sciences Economiques et Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université de Corse, a été constitué qui aura pour mission de mettre en œuvre ce partenariat et d'amener scientifiques, institutionnels et techniciens à faire émerger des projets structurants à l'échelle du territoire transfrontalier.